

Certificat constatant le temps pendant lequel l'Instituteur a exercé ses fonctions.

Numéro d'inventaire : 1979.00848

Auteur(s) : Victor Poisson

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1871

Inscriptions :

- ex-libris : avec

Description : 1 imprimé complété à la main. Papier collant au dos.

Mesures : hauteur : 207 mm ; largeur : 132 mm

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Etriché

Nom du département : Maine-et-Loire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Maine-et-Loire, Etriché

330
Certificat à joindre au mandat de traitement.

DÉPARTEMENT
de
MAINE ET LOIRE.

ARRONDISSEMENT
d' Angers

INSTRUCTION PRIMAIRE.

École primaire communale
d' Striché

(¹) Indiquer si c'est un trimestre ou un mois.

(²) Si l'instituteur n'est entré en fonctions qu'après le commencement du mois ou du trimestre, on en indiquera exactement la date.

S'il a renoncé à l'exercice de ses fonctions, s'il a été suspendu avec privation de traitement ou révoqué, la date en sera également indiquée d'une manière précise.

CERTIFICAT constatant le temps pendant lequel l'Instituteur a exercé ses fonctions.

Je soussigné, Maire de la commune d' *Striché*
dont l'école primaire communale est dirigée par

M.

Poisson, Victor, Instituteur

Certifie que ce chef d'école est resté en fonctions
pendant tout (¹) depuis le 1^{er} Janvier 1871
au 20 Juin 1871 1871
ou (²) depuis le 1^{er} Janvier 1871 jusqu'au
20 Juin 1872

Fait à *Striché*
le 20 Juin 1871.



Apposer ici le cachet de la Mairie.



Angers, imp. Lainé frères. 42-68.

